



LE SAVIEZ-VOUS?

Vous n'avez pas encore souscrit à la Promo Prepaid ?

Chaque semaine, composez vite **887*1*7#** et profitez d'appels **gratuits** vers TOGO TELECOM, **toute la journée du dimanche.**

En plus, dès la souscription, vous bénéficiez systématiquement des **meilleurs tarifs du marché** :

- **55F TTC/min** vers tous les réseaux
- **55F/appel** vers l'international

Offre réservée aux clients illico.

Info : 112

N°651

du 29
OCTOBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LE POIDS INTERNATIONAL DU TOGO

L'action diplomatique est par essence discrète. Elle suppose patience et application loin des vacances du quotidien. Elle n'intéresse l'opinion médiatique que lorsqu'une crise se dessine.

C'est dire que l'action des grands diplomates repose sur la force des liens qu'ils tressent avec leurs partenaires loin du tohu-bohu et des gesticulations. Il existe à cet égard une méthode Faure Gnassingbé dans la politique étrangère dont il faut reconnaître les mérites au moment où le Togo est en voie de transmettre à d'autres pays les deux importants mandats qu'il a exercés au nom de la communauté africaine et universelle : la présidence de l'UEMOA et la siège de membre non-permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Les conditions dans lesquelles ont été menées ces deux actions témoignent d'une réussite parfaite. Le Togo a porté haut et fort le flambeau de l'unité et celui de la sécurité. Il s'est porté le premier au secours du Mali et ses forces les meilleures du continent africain ont lancé le mouvement pour combattre le totalitarisme. Face à la recrudescence des attaques armées dans la bande sahélo-saharienne, aggravée par les actes terroristes perpétrés par des intégristes, l'UEMOA a décidé sous l'impulsion du Président Faure Gnassingbé de faire de la paix et de la sécurité l'une des grandes priorités du processus d'intégration. A l'ONU le Togo a contribué à défendre la cause de l'Afrique.

Deux grands mandats s'achèvent mais l'action internationale du Togo s'inscrit dans la même continuité pour la paix et la sécurité du monde.

P.3 Assemblée nationale / Présidence des neuf commissions permanentes

L'opposition accepte les quatre concessions de la majorité parlementaire

P.4 En vue de réduire les difficultés d'accès à un toit

L'idée d'une banque de l'Habitat au Togo prend sa forme en novembre prochain



Des députés de la 5ème Législature togolaise

P.7 Face à une désastreuse situation sanitaire

L'Afrique tente de retenir ses médecins

P.3 Suivi professionnel des diplômés des enseignements supérieur et technique

La Maîtrise procure, en moyenne, une insertion moins décente que celle avec le BTS

P.3 Encore de l'espoir pour le Togo

Le Golfe de Guinée abrite le quart des réserves mondiales de gaz en Afrique

Jusqu'au 29 novembre 2013



moovconso

Rechargez, consommez et Gagnez ...

Une villa, des voyages à Dubaï, des motos, des téléphones, des tablettes et de nombreux autres lots.



groupe etisalat

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant).



PA-LUNION

www.pa-lunion.com

.COM

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro** --- **Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

QU'EST-CE QUE NOUS VOUS RESERVONS POUR LA FIN DE L'ANNEE.

Tellement d'agréables surprises à une seule condition. Si vous Devenez un client de TOGO TELECOM, vous êtes sûr de passer une fin d'année tranquille et pour cause

LIRE LA SUITE

En fin d'année, vous avez tendance à dépenser beaucoup et c'est normal: les fêtes de fin d'année, la famille, les cadeaux, les amis, les reconciliations, etc. Bref c'est le moment où vous utilisez encore plus votre téléphone et votre connexion Internet. Et à chaque fois, quand vient l'heure des bilans en janvier, vous vous tenez la tête. Eh bien cette année, cela peut changer si vous faites ceci:

- Acheter un illico à 10 000 F CFA pour [bénéficier de nos réductions hebdomadaires](#) et des avantages de la promo PREPAID.
- Souscrivez à LAP TOP HELIM et [recevez un ordinateur SAMSUNG neuf](#) à 15 930 F CFA.
- Tapez la formule **887* 1* 6#** pour [appeler en interurbain au même tarif qu'un appel local](#) et ceci quel que soit l'heure à laquelle vous appelez.
- Tapez la formule **887* 1* 7#** pour [téléphoner gratuitement chaque dimanche](#) de chaque semaine.
- Soyez prêt à acquérir le Smartphone illico 3XL qui vous permet de partager votre connexion Internet, d'utiliser [2 cartes SIM](#) et de bénéficier de [forfaits Internet gratuits](#).

Comme vous le voyez, la fin d'année peut changer pour vous. Tout dépend de votre choix. Les commerciaux de Togo Telecom sont au courant et vous attendent avec le sourire. Appelez vite le 112!

Assemblée nationale / Présidence des neuf commissions permanentes

L'opposition accepte les quatre concessions de la majorité parlementaire

Late Pater

La guéguerre autour de la présidence des commissions permanentes a jusqu'ici retardé le décollage effectif du travail parlementaire de la cinquième législature. Et ce, depuis déjà près d'un mois après la rentrée solennelle des nouveaux députés le 1^{er} octobre dernier. Désormais, il va falloir attaquer le chapelet de projets de loi qui dort dans les tiroirs de l'Assemblée nationale depuis des mois. La répartition des présidences des commissions étant finalisée, selon une source proche de l'institution législative. La séance plénière qui a lieu ce mardi est chargée de ratifier l'accord. Et c'est ici qu'il se dit au sein de la majorité que l'opposition a finalement accepté de présider les quatre commissions sur les neuf que lui concédait la majorité parlementaire. Les plus caciques se bombent le torse pour avoir gagné le bras de fer, car l'opposition n'a pas eu ce qu'elle réclamait, entre autres la commission des lois, la commission des finances, la commission de la défense et de la sécurité. Des pôles plus que stratégiques, dit-on. En clair, elle devra se contenter de ce que lui cède la majorité, puisque sa volonté ne pourra s'imposer sans un accord. Sauf revirement, il faudra voir l'opposition à la tête de la commission de l'environnement, de la commission du développement socioculturel et de l'éducation, de la commission de l'action sociale, etc. L'opposition s'entend les députés du groupe ANC-ADDI, ceux de la Coalition Arc-en-ciel, de l'UFC et de Sursaut National.

Qu'à cela ne tienne, on a failli assister au même scénario qui a prévalu au moment de la formation du bureau définitif de l'Assemblée nationale. Les discussions et les concessions de couloir ayant manqué entre les deux camps, la majorité parlementaire avait fini par s'accaparer des onze postes qui étaient à pourvoir.

Pour cette cinquième législature, le consensus a fait porter de 7 à 9 le nombre des commissions permanentes de l'Assemblée, avec chacune au moins huit députés. Il s'agit, avec leur domaine de compétence respectif, de la commission des lois constitutionnelles et de la législation de l'administration générale (constitution, lois organiques, lois électorales, justice, administration générale et territoriale), de la commission des droits de l'Homme (promotion et protection de la démocratie et des droits de l'Homme et de l'équité genre), de la commission des finances et du développement économique (lois de finances, exécution du budget, monnaie et crédit, activité financière intérieure et extérieure, contrôle financier des entreprises nationales, domaine et portefeuille de l'Etat, consommation, commerce intérieur et extérieur, fiscalité, énergie, mines et industrie,



Des députés de la 5ème Législature togolaise

technologie, tourisme, communication, artisanat et transports), de la commission agro-pastorale et de l'aménagement du territoire (agriculture, élevage et pêche, hydraulique, action coopérative, urbanisme, habitat, équipement, travaux publics et infrastructures rurales), de la commission de l'éducation et du développement socioculturel (éducation nationale, recherche scientifique et technique, propriété intellectuelle, formation professionnelle, promotion sociale, jeunesse, travail et emploi, sports, promotion culturelle, formation, alphabétisation, sécurité sociale et

pensions), de la commission des relations extérieures et de la coopération (relations internationales, politique extérieure, coopération internationale, traités et accords internationaux, relations interparlementaires, conférences internationales, protection des intérêts des Togolais à l'étranger, statut des étrangers résidant au Togo, coopération et intégration interafricaines), de la commission de la défense et de la sécurité (organisation générale de la défense et de la sécurité, personnel civil et militaire des armées, gendarmerie, justice

militaire, police, intégrité territoriale, sécurité des personnes et des biens, politique de coopération et d'assistance militaire), de la commission de l'environnement et des changements climatiques (environnement et protection de la nature, protection du littoral, conservation des écosystèmes, ressources forestières, catastrophes naturelles et gestion des déchets), et de la commission de la santé, de la population et de l'action sociale (santé, famille, protection de la femme, de l'enfant, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, population, solidarité

nationale et aide sociale).

Il faut rappeler que le bureau de l'Assemblée nationale, les présidents des commissions et les bureaux des commissions sont élus en s'efforçant de refléter la configuration politique de l'Assemblée nationale, selon le fameux principe directeur. L'inscription dans les commissions permanentes est obligatoire pour tous les députés. Les membres du bureau de l'Assemblée nationale ne peuvent être membres des commissions permanentes. Toutefois, à titre consultatif, et pour leur propre information, ils peuvent assister aux travaux de toutes les

commissions créées par l'Assemblée nationale et prendre part aux débats. L'Assemblée nationale peut constituer en son sein des commissions spéciales pour un objet déterminé. Ces commissions spéciales cessent d'exister de plein droit lorsque les projets ou propositions qui ont provoqué leur création sont adoptés, rejetés ou retirés. Chaque groupe parlementaire présente au bureau la liste de ses candidats aux différentes commissions en veillant à ce qu'elle soit proportionnelle à la représentation du groupe au sein de l'Assemblée nationale. Les députés non inscrits présentent au bureau leur candidature à la commission de leur choix. Le bureau établit la liste définitive après consultation des présidents de groupe. La liste ainsi établie est soumise à la ratification de l'Assemblée nationale. La liste des membres des commissions spéciales est établie en Conférence des présidents et soumise à l'Assemblée nationale. La liste des membres des commissions est publiée au Journal Officiel de la République togolaise.

Suivi professionnel des diplômés des enseignements supérieur et technique

La Maîtrise procure, en moyenne, une insertion moins décente que celle avec le BTS

Faire une étude sur le suivi professionnel des diplômés. La mesure était inscrite dans les réformes à engager par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour le premier semestre 2013, dans la perspective d'améliorer la disponibilité des données sur l'efficacité externe du système. Et lors de la dernière revue de mise en œuvre des réformes, on apprend que le Togo a réalisé en mai 2013 une enquête de suivi professionnel auprès des diplômés de la promotion 2008 de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique. Les diplômés ayant fait l'objet de l'étude sont la Maîtrise en FASEG et FLESH de l'Université de Lomé, la Maîtrise en Droit, cinq grandes écoles de l'Université de Lomé (CIC, ESTBA, ESA, IUT-G, ENSI), le Brevet de technicien supérieur

(BTS) pour l'enseignement supérieur, le Baccalauréat technique 2^{ème} partie, le Brevet de technicien (BT), le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le CFA restreint aux candidats ayant passé leur examen dans la commune de Lomé pour l'enseignement technique.

L'enquête a concerné 1.736 élèves et étudiants et a permis d'identifier, au niveau de l'enseignement supérieur, les filières considérées comme porteuses et celles pour lesquelles la qualité de l'insertion doit être améliorée. Le critère retenu pour apprécier la qualité de l'insertion des diplômés est le revenu mensuel moyen tiré du travail sur les quatre premières années de la vie active. Le calcul de ce revenu prend en compte les périodes de chômage pour lesquelles on

considère que ce revenu est nul. Suivant le tableau mis en annexe, les grandes écoles tendent à procurer l'insertion la meilleure. Le diplôme d'ingénieur (en particulier celui d'ingénieur de génie civil) se révèle être le plus porteur, en procurant le revenu moyen le plus élevé et en garantissant un temps d'accès minimal à l'emploi.

Par ailleurs, il apparaît que les diplômés de Maîtrise tendent à procurer en moyenne une insertion moins décente que celle observée en BTS. La situation des sortants de la Maîtrise en sociologie paraît particulièrement difficile. A contrario, on note des performances meilleures en sciences physiques et en sciences de la vie. Les chiffres indiquent, dans l'ordre du revenu mensuel et du temps d'attente du premier emploi en mois, 115.945,2 et 8,1

pour Agriculture, 100.000 et 7,0 pour Informatique, 228.920,2 et 5,4 pour Génie civil, 133.089,5 et 7,5 pour Analyses médicales et biologiques, 124.800,5 et 16,0 pour Gestion de l'eau et de l'environnement, 53.646,1 et 26,3 pour Industries alimentaires.

Parallèlement, la généralisation de la réforme LMD engendre aujourd'hui des problèmes à toutes les écoles et facultés. Ainsi, en termes de leur évolution dans les parcours, les étudiants n'arrivent pas à valider les unités d'enseignement dans les délais et

à quitter l'université ; ce qui risque d'aggraver la surcharge des effectifs. Sans oublier la compensation à l'intérieur des unités d'enseignement et entre les unités d'enseignement. Au Togo, une première tentative d'évaluation sur la mise en œuvre de la réforme LMD a été faite en août 2013. Mais il se dit que, pour évaluer efficacement le système, il faudra établir des normes et standards harmonisés pour toutes les universités de l'espace ouest africain.

Encore de l'espoir pour le Togo

Le Golfe de Guinée abrite le quart des réserves mondiales de gaz en Afrique

Au moment où le Togo se lance sans succès dans la recherche pétrolière, il est affirmé que sur les 8% de réserves mondiales de gaz existant en Afrique, «le quart se localise dans le Golfe de Guinée». La révélation est du directeur général de Petroci, Daniel Gnangni, dans une interview exclusive à CWC Group, en prélude à la conférence du Golfe de Guinée sur le gaz, du 6 au 8 novembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Pour le pétrole, M. Gnangni relève que tout indique que la partie «Est du Golfe de Guinée concentre l'essentiel des productions en Afrique et présente

ainsi les meilleures opportunités dans l'amont pétrolier».

Toutefois, rapporte l'agence Ecofin, à l'échelle de tout le Golfe de Guinée, «l'offshore profond est devenu un nouvel enjeu, ce qui fait dire à plus d'un observateur averti que le plus beau reste à venir», a-t-il précisé. A son analyse, les similitudes géologiques avec les côtes de l'Amérique latine, couplées aux récentes découvertes aux larges du Brésil, dégagent tout l'attrait de ces régions pour les opportunités d'investissements en exploration.

Classement des domaines d'études selon la qualité de l'insertion

Domaines	Nombre moyen de mois au travail entre janvier 2009 et décembre 2012	% mois passés en emploi entre janvier 2009 et décembre 2012	Revenu mensuel moyen sur les mois de travail	Revenu mensuel moyen de janvier 2009 à décembre 2012
Grandes écoles	39,2	81,7%	127 779,8	102 717,2
Maîtrise en droit	38,4	80,0%	128 048,9	102 508,6
Maîtrise scientifique	41,2	85,8%	92 953,9	79 712,2
BTS génie civil	36,8	76,7%	99 260,5	75 133,6
BTS hors génie civil	32,2	67,1%	93 708,3	68 376,8
Brevet de technicien	40,1	83,5%	77 048,8	63 282,5
Maîtrise en sciences	35,6	74,1%	74 036,8	56 791,9
Maîtrise en lettres	35,7	74,3%	68 994,6	52 984,0
Certificat d'Aptitude	36,4	75,8%	62 304,7	43 152,7
Certificat de Fin	42,8	89,2%	39 687,6	35 314,3
Diplôme d'Etudes	32,8	68,4%	43 069,4	28 116,4
Bac 2	25,1	52,4%	37 560,0	19 804,8

Sur les principaux marchés de Lomé en septembre

L'igname à de meilleurs prix, le riz importé s'accroche

Jean Afolabi

On attendait la saison, elle semble enfin arrivée. Sur les principaux marchés de la capitale en septembre, le tubercule d'igname était au plancher, à 301 francs le kilogramme, d'après les chiffres statistiques officiels. Par rapport à la même période de la saison dernière, elle est à plus de 30 francs plus chère. Depuis mars, le prix est passé au-delà de 300 francs, pour se situer à 346 francs le kilogramme. Il a même grimpé à 395 francs en mai, puis à 434

francs le kilo en juillet, au moment où la nouvelle igname pointait du nez. En août, on en était à 349 francs, avec une légère chute. Avant d'atterrir à 301 francs en septembre.

On penserait la chose chez la tomate fraîche locale dite aklikonvi dont le kilogramme est livré en septembre à 288 francs. Elle fait un peu oublier le temps où, en avril, la mesure a franchi la barre des 1000 francs à Lomé. Depuis, le prix a connu des étapes en chute, passant à 815 francs en mai, à 575 francs en juillet, puis à 362 francs en août.

Les ménages peuvent s'en réjouir, d'autant qu'à 288 francs le kilo en septembre, cet aliment est encore à 26 francs moins cher qu'au cours de la même période de l'an dernier.

En revanche, c'est le riz importé en vrac qui s'accroche aux 500 francs. Il y était en février (519 francs) et mars (530 francs). Entre avril et mai, le kilogramme a baissé de quelque 7 francs. En juin, il est revenu à 510 francs, suivis d'une légère chute les deux mois suivants. En septembre, le kilogramme remet le prix à 506 francs.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

15,500 milliards Cfa d'emprunts enregistrés au Togo à la 2ème semaine d'octobre

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), du 8 au 14 octobre 2013, se montent à 127,600 milliards pour les prêts et autant pour les emprunts, en hausse par rapport à la semaine précédente. Les établissements du Togo ont enregistré 15,500 milliards pour les emprunts, près de 50% en baisse, contre 8,500 milliards pour les prêts. Les emprunts sont à deux semaines pour 14,000 milliards et à un mois pour 1,500 milliard. A deux semaines, les taux moyen pondéré et minimum se sont situés respectivement à 5,29% et 4,00%. Le taux maximum est fixé à 5,75%. A un mois, les trois taux se sont situés respectivement à 4,29%, à 4,00% et à 5,75%.

En termes d'emprunts, les établissements du Burkina Faso ont enregistré 60,000 milliards, contre seulement 1,000 milliard pour les prêts. Les emprunts étaient

notamment à un jour pour 7,000 milliards. Les taux étaient respectivement à 3,09%, à 3,02% et à 4,50%. Ils sont suivis par ceux du Sénégal à raison de 28,900 milliards pour les emprunts, et 5,400 milliards pour les prêts. Les emprunts étaient notamment à une semaine pour 18,900 milliards. A cette échéance, le taux moyen pondéré était à 3,03% et le taux minimum à 2,50%. Le taux maximum est fixé à 5,00%.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire ont enregistré 70,000 milliards, contre 8,000 milliards pour les emprunts. Ils sont suivis de ceux du Mali pour 26,000 milliards et de ceux du Bénin pour 14,500 milliards. Les prêts au Bénin sont notamment à trois mois pour 1,500 milliards. Là, les taux étaient fixés à 5,43%, à 5,00% et à 6,00%.

La Guinée-Bissau n'a enregistré que des prêts, à 1,500 milliard. Le Niger a fait 0,700 milliard pour les

prêts et 4,700 milliards pour les emprunts.

L'évolution du marché interbancaire de l'UEMOA a été marquée, en août 2013, par un repli du volume des transactions, conjugué à une hausse du taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 127,4 milliards en août contre 160,3 milliards en juillet 2013. Quant au taux moyen pondéré des opérations, il a progressé de 8 points de base pour se situer à 3,85% en août 2013. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine. En effet, sur ce compartiment du marché, le volume moyen des opérations est passé de 108,2 milliards en juillet 2013 à 82,7 milliards en août 2013, et le taux d'intérêt s'est établi à 3,28% contre 3,23% le mois précédent.

Dans la poursuite de son extension

Ecobank ouvre à Addis-Abeba, en Ethiopie

Dans un communiqué en date du 25 octobre dernier, Ecobank Transnational Incorporated (ETI), le principal groupe bancaire panafricain, annoncer l'ouverture officielle de son bureau de représentation éthiopien à Addis-Abeba, situé dans le quartier Ber Yerer, proche de l'aéroport et du centre-ville. Il démarrera ses opérations avec une équipe de trois personnes. Cela porte le nombre total de pays d'Afrique subsaharienne où Ecobank est présent à 35, précise le communiqué. Le Groupe y a obtenu une licence pour exploiter ce bureau de représentation en juillet 2013.

A partir de ce bureau, les banques locales éthiopiennes vont pouvoir accéder aux services de correspondant d'Ecobank, ainsi qu'à ses activités de financement du commerce à travers l'Afrique et en Europe via la filiale de Ecobank

à Paris, EBI SA. Ecobank va offrir les avantages de sa plate-forme panafricaine aux organisations internationales et non gouvernementales ayant des activités en Éthiopie et aux banques locales. Il en sera de même pour ses produits phares de la banque de détail comprenant Rapidtransfer, la carte régionale Ecobank et le Compte Diaspora Ecobank. Sous les auspices d'Ecobank Development Corporation, le groupe étudiera également les opportunités de prestation de service de banque d'investissement, découlant du plan quinquennal de croissance et de transformation du pays, qui encourage les investissements étrangers à miser sur la productivité dans les secteurs agricole et manufacturier en particulier.

«L'Ethiopie a émergé comme l'un des plus intéressants parmi les

nouveaux marchés en Afrique et devrait être la troisième plus forte croissance économique du monde entre 2011 et 2015, derrière la Chine et l'Inde», a commenté le directeur général du groupe Ecobank, Thierry Tanoh. «Notre bureau de représentation d'Addis-Abeba nous donnera l'occasion d'être présent en Ethiopie, en attendant la déréglementation attendue du secteur bancaire. Avec les réformes du marché et l'attitude pro-business du gouvernement, l'Ethiopie est positionnée pour une croissance rapide et soutenue ; et l'introduction de services bancaires mobiles permettra de changer la donne en termes d'apport de services financiers aux populations non bancarisées de l'Ethiopie d'environ 80 millions de personnes».

En vue de réduire les difficultés d'accès à un toit

L'idée d'une banque de l'Habitat au Togo prend sa forme en novembre prochain

L'information était passée inaperçue, mais on apprend aujourd'hui auprès du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat qu'un consultant avait été recruté pour une étude qui suit son cours. Le document devra être déposé et validé en novembre 2013, avec toutes les parties prenantes. La création d'une Banque dédiée à l'habitat sera ainsi une première au Togo, à un moment où le citoyen moyen éprouve toutes les difficultés pour disposer de son lopin de terre et, par la suite, de son propre toit. La terre devient de plus en plus chère et il faut réveiller ses aïeux pour accéder à un crédit immobilier. L'insécurité foncière n'en est pas du tout étrangère. Si tout ceci ne s'arrête point à l'étape d'une idée infructueuse, ce devra être un grand soulagement pour le Togolais. Surtout que, en début d'année, à l'occasion des états

généraux du foncier, il s'est révélé qu'un cadre supérieur, qui vient d'être engagé avec un indice 1.450 (environ 125.000 francs Cfa par mois), ne peut pas avoir accès à crédit à une parcelle de 300 m² avant au moins 15 ans de service. Alors, si un cadre supérieur doit passer 15 années de sa carrière juste pour acquérir un lot à bâtir, combien d'années lui faudra-t-il pour construire sa maison et combien de mois il y vivra avant sa mort ? Sans rien trahir, la Banque aura pour activité pionnière le crédit immobilier, mais elle devra faire aussi office de banque de dépôt en organisant les opérations courantes pour le compte de tiers ou pour son propre compte. A coup sûr, l'Etat seul ne pourra pas y faire face.

Il faut rappeler que les voisins sont déjà dans la pratique de la Banque de l'habitat. Sous le slogan

«Un toit pour chaque Béninois», le voisin de l'Est a créé la sienne en juillet 2003, avec le démarrage des activités en avril 2004, sur la base d'un partenariat public-privé. La Banque de l'habitat du Bénin est chargée de régler les problèmes de logement, en mettant à la disposition du citoyen plusieurs types de produits comme le compte Epargne Mineur, le compte Epargne Logement, le plan Epargne logement, le Dépôt à Vue / Compte Courant, le Dépôt à Terme...

Dans la foulée, au Togo, il se confirme qu'un autre consultant est recruté pour l'élaboration de la Politique de l'habitat et du développement urbain. Ici, le document est prévu pour être validé en décembre 2013 et soumis au conseil des ministres pour adoption.

Décollage de la production locale en Cote d'Ivoire, au Togo

Baisse de 7% des importations africaines de riz par rapport à 2012

27,2 millions de tonnes. C'est la quantité de riz que produira le continent africain durant cette campagne agricole. Ce chiffre qui constitue une hausse de 2% par rapport à l'année précédente sera principalement dû à un accroissement de la production rizicole en Afrique de l'Ouest et en Egypte, rapporte l'agence Ecofin. Si les résultats de la campagne en cours se révélaient conforme aux prévisions, les importations de riz du continent se réduiront à 12,6 millions de tonnes, soit une baisse de 7% par rapport à 2012, ajoute la même source. Ecofin note que la Cote d'Ivoire, la Guinée, la Sierra Leone et le Togo, entre autres, verront les riz produits localement prendre une plus grande importance sur leurs marchés respectifs en raison de cette hausse significative de la production rizicole africaine.

Suite à ces résultats encourageants, les grands acteurs du secteur ont appelé la FAO à «stimuler les partenariats à l'échelon national, régional et mondial afin de (contribuer) au développement du secteur rizicole africain». L'appel a



Des paysans dans un champ de riz

été lancé en conclusion du 3ème congrès du riz en Afrique, un événement co-organisé par la FAO et le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) où étaient réunis 650 délégués de 60 pays dont 35 nations africaines.

Présent à Yaoundé, le sous-directeur général de la FAO chargé du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs, Ren Wang, a tenu à rassurer quant à l'engagement

de l'organisation aux côtés des acteurs du riz. «Ce qu'il faut, ce sont des réseaux et liens propres à garantir la reproduction de nouvelles technologies – testées et éprouvées – afin d'atteindre les millions d'agriculteurs qui en ont besoin. Ce type de travail de développement est un des atouts de la FAO», a-t-il déclaré tout en précisant : «Je pense que la FAO peut renforcer son rôle en tant que partenaire dans ces importantes activités».

Au Bénin

Plus de 1.000 milliards Cfa pour le budget 2014

Le gouvernement béninois a prévu pour le compte du budget de l'Etat, exercice 2014, la somme de 1.000 milliards 117 millions de francs Cfa, contre 1.000 milliards 44 millions de francs en 2013, selon un communiqué du conseil des ministres publié à Cotonou le 10 octobre dernier cité par Chine nouvelle. Le budget prévoit un taux de croissance de 6,5% en 2014, contre 6,2% en 2013. En outre, il projette pour 2014 un taux d'inflation de 2,7%, en dessous de la norme communautaire

de 3%, indique le communiqué.

Selon le communiqué, le budget dégage un déficit d'environ 243 millions de francs qui sera financé en partie par les ressources extérieures pour un montant de 169.613 millions de francs et le reste par des ressources intérieures exceptionnelles évaluées à 73.457 millions de francs. Le communiqué prévoit, au titre des priorités de ce budget, le renforcement du capital humain et des infrastructures de soutien à la production, la

modernisation de l'agriculture et la promotion de l'agro-industrie, le développement local et l'accélération des actions pouvant permettre l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il met un accent particulier sur l'emploi des jeunes et la mise en œuvre du régime d'Assurance maladie universelle. Le projet de budget est transmis au Parlement et devra être adopté, au plus tard, le 31 décembre prochain.

FOOTBALL/D1-27J

Agaza échappe à la relégation

A trois journées de la fin du championnat national de première division, les clubs engagés commencent par avoir une idée de leur position dans le classement. Si la bousculade se poursuit en tête du championnat entre Angès et AS Douanes, au bas du classement, la situation se décline peu à peu pour les équipes en lutte pour le maintien.

Angès de Notsé qui a difficilement battu Etoile Filante de Lomé 1-0 reprend avec 50 points le fauteuil de leader détenu pour quelques heures par AS Douanes de Lomé (48 points), dominateur de Kotoko en avancée samedi 2-1. Les Angès profitent de la même occasion pour reléguer à 4 points Semassi et Foadan qui n'ont pas réussi à se départager dans leur confrontation directe (0-0).

Gomido, de son côté, renoue avec la victoire. Les Show Boys, auteurs d'une belle victoire de 2-0 face aux Messagers de Fiokpo, relèguent Dyto à la 8^e position après la taloche reçue à Kara chez Askô. Gomido occupe désormais la 5^e place suivi de près par Askô (6^e, 40 pts) et AS Togo Port (7^e, 40 pts).

En bas du classement, Agaza a réussi à tirer son leur épingle du jeu en dominant TAC 2-0, pendant que Gbikinti accrochait l'AS Togo Port (0-0) et Unisport battait Koroki 3-1. Du coup Agaza (10^e, 38 pts), se main-



tient tout comme Unisport (9^e, 38 pts) et Maranatha (11^e, 37 pts).

Par contre, Gbikinti de Bassar (12^e, 35 pts) doit encore batailler pour son maintien au détriment de Kotoko (13^e, 27 pts). Les joueurs

de Bassar n'ont besoin que de deux points pour les neuf possibles pour valider leur maintien, chose qui est dans leur corde.

Les résultats de la 27^e journée : Askô vs Dyto 4-1 : Agaza vs

TAC 2-0 ; AS Togo Port vs Gbikinti 0-0 ; Unisport vs Koroki 3-1 ; Kotoko vs AS Douanes 1-2 ; Angès vs Etoile 1-0 ; Foadan vs Semassi 0-0 ; Gomido vs Maranatha 2-0.

DISCIPLINE

Tchanilé Banna interdit de stades

La Commission de Discipline de la Fédération Togolaise de Football a interdit à Tchanilé Banna l'accès à tous stades du Togo jusqu'à la fin du championnat national de football de première division, à la suite des incidents survenus lors du match Semassi vs AS Douanes comptant pour la 23^e journée.

Tchanilé Banna qui ne figurait pas sur la feuille de match, s'est introduit dans les vestiaires pour présenter une réclamation, occasionnant une altercation entre le premier assistant l'ancien coach

des Eperviers. "Un comportement qui viole la morale sportive au sens des dispositions de l'article 74.3 du Code disciplinaire de la Fédération Togolaise de Football", relève la Commission avant de lui interdire l'accès aux stades jusqu'à la fin du championnat.

Le club Semassi de Sokodé dont les supporters ont été reconnus coupables d'actes de violence envers les officiels du match et les forces de l'ordre, est condamné par la Commission de Discipline à disputer sur terrain neutre (stade municipal de Lomé) deux matches programmés à domicile et d'une

amende de 500.000 francs CFA. Il devra en outre prendre en charge la différence des frais de déplacement des équipes visiteuses.

Kotoko, écope de deux matches et d'une amende de 1.000.000 francs

La Commission a rendu une seconde décision relative aux incidents survenus à la fin du match Kotoko vs Angès, comptant pour la 23^e journée disputé à Lavié le 06 octobre 2013.

Selon la Commission, les violences et désordres survenus

après la rencontre dénotent principalement de l'attitude des supporters du club de Lavié. Une attitude qui contrevient au texte de la Fédération.

Par conséquent, Kotoko est donc condamné par la Commission de Discipline à disputer sur terrain neutre (stade municipal de Lomé) deux matches programmés à domicile, à une amende de 1.000.000 francs CFA et à prendre en charge la différence des frais de déplacement des équipes visiteuses.

FOOTBALL/Coupe du Monde

Blatter souhaite plus de places pour l'Afrique

Dans un article paru dans le premier numéro de l'hebdomadaire "FIFA Weekly" le vendredi 25 octobre 2013, sous le titre "Egalité de chances pour l'Afrique", le président de la Fifa plaide pour une meilleure représentativité de l'Afrique et de l'Asie en phase finale de la Coupe du monde de la FIFA.

"Sur le plan sportif, j'espère que nous tiendrons compte de la mondialisation et que les fédérations africaines et asiatiques auront la place qu'elles méritent en Coupe du monde", écrit Joseph Sepp Blatter dans la rubrique "le billet du président". Il apporte sa contribution au débat ouvert par la rédaction du journal sur ce que sera le football dans quinze ans.

Pour le président de la FIFA, il n'apparaît plus logique que l'Europe et l'Amérique du Sud, qui ne comptent que 63 fédérations de football, se taillent la part du lion avec 18 ou 19 équipes en phase finale. Soit pratiquement le double des places réservées à l'Afrique et l'Asie qui pèsent pas moins de 100 associations membres affiliées à la Fifa.

Actuellement l'Afrique compte cinq représentants et l'Asie quatre. Une 5^e place est possible pour l'Asie à travers un barrage intercontinental contre un pays d'Amérique du Sud. Le mois prochain ce barrage va opposer l'Uruguay à la Jordanie pour la qualification à Brésil 2014.

Le président de la Confédération africaine, Issa Hayatou, n'a eu de cesse, depuis son arrivée à la tête de CAF, d'œuvrer pour une meilleure représentativité de l'Afrique en Coupe du monde. S'appuyant notamment sur le développement du football sur le continent et le poids au sein de la Fifa. La CAF est la confédération avec le nombre le plus important d'associations membres affiliées à la FIFA, 54.



Un point sur lequel la convergence de vue entre les présidents de la FIFA et de la CAF ne fait plus l'ombre d'un doute. "La Confédération Africaine de football rassemble en tout 54 associations membres. Elle ne compte pourtant que cinq représentants en Coupe du monde, ce qui me semble très peu. Tant que la situation n'évoluera pas,

les sélections africaines ne remporteront peut-être jamais un titre intercontinental. Il faut se contenter de progrès sportifs ici et ou là. Nous devons mettre un terme à cette situation, car l'égalité des chances doit être la priorité de tous les acteurs du sport de haut niveau", conclut Sepp Blatter.

FOOTBALL/

CdM U-17 : Maroc - Côte d'Ivoire en 8^e de finale

La Côte d'Ivoire, le Maroc, le Nigeria et la Tunisie représenteront le continent africain pour les huitièmes de finale de la Coupe du Monde des moins de 17 ans qui se déroule aux Emirats Arabes Unis (EAU) du 17 octobre au 8 novembre 2013.

Il y aura au moins un pays africain en quart de finale de la Coupe du Monde des moins de 17 ans qui se déroule actuellement aux Emirats Arabes Unis. Le Maroc, qui a terminé premier du groupe C devant l'Ouzbékistan, la Croatie et le Panama rencontrera mardi 29 octobre la Côte d'Ivoire, qui a terminé troisième du Groupe B derrière l'Uruguay et l'Italie.

Le Nigeria, qui a fait forte impression en atomisant l'Irak 5-0 a terminé en tête du Groupe F devant le Mexique et la Suède et fait figure de favori de son huitième de finale face à l'Iran.

Enfin, la Tunisie a terminé deuxième du Groupe D, devant la Russie et le Venezuela, mais les Aiglons de Carthage ont été devancés par les japonais qui les ont dominé 2-1 lors du dernier match de Poule en inscrivant leurs deux réalisations dans les dernières minutes. La Tunisie affrontera l'Argentine en quart de finale avec de réelle chance de créer l'exploit.

FOOTBALL/

Cameroun : Jean-Paul Akono réclame 80 millions

Ancien sélectionneur intérimaire du Cameroun, Jean-Paul Akono réclame les arriérés de salaires que lui doit toujours la Fédération des Lions Indomptables. Le montant s'élèverait à 80 millions de francs Cfa.

Le dossier Jean-Paul Akono n'est visiblement toujours pas clos du côté de la Fédération camerounaise. Pas encore remis de son accident vasculaire cérébral survenu le 18 mai, l'ancien sélectionneur intérimaire des Lions Indomptables réclame la somme de 80 millions de francs Cfa (soit environ 122 000 euros) à ses dirigeants. Une somme qui correspond à ses huit derniers mois en poste, avant son éviction et son remplacement par Volker Finke.

Du côté de la Fédération, on botte en touche, en expliquant que "le dossier financier de Jean-Paul Akono se trouve en instance au ministère des Finances". "Toutes les dispositions ont été prises pour qu'il soit payé à 100%. Son dossier a été transmis au ministère des Finances qui est chargé de décharger les fonds, conformément à ce que prévoit la norme", indique une source de Camfoot. Tout ne serait donc que question de procédure.

Une procédure qui dure tout de même depuis près de huit mois alors que le technicien attend que son dû lui soit versé. Une situation qui ronge tellement Akono, qu'il a dû être admis le 15 octobre dernier à l'hôpital militaire de Yaoundé en raison de son refus volontaire de s'alimenter.

banque atlantique

moov

Gérez tout à partir de votre mobile !

no limit

Adoptez Flooz, le moyen de paiement simple et pratique pour effectuer vos transactions quotidiennes sans perdre de temps.

Transfert d'argent, paiement en magasin, paiements de salaires ou de factures, ...

Avec Flooz, plus besoin de manipuler du cash. Tout se fait à partir de votre mobile.

Mieux qu'un guichet automatique, ce service est disponible partout au Togo.

Pour souscrire au service, tapez *155# et laissez-vous guider.

EXCLUSIVITÉ MOOV

flooz

Transfert d'argent / Achats / Paiements

www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe etisalat

REPERES

4 nouvelles agences ANPE de plus

L'Agence nationale pour l'emploi (Anpe) ouvre quatre (4) nouvelles agences à Lomé. Dans le souci de rapprocher son agence de ses bénéficiaires, l'Anpe ouvre 4 nouvelles agences : à l'université de Lomé, Tokoin Doumassesse, Bè et Adakpamé.

Le chef canton d'Amoutiévé, Togbui Adjalle, a souligné que " trouver des emplois aux jeunes, c'est un facteur de paix sociale ".

Le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a officiellement ouvert l'agence de l'Université de Lomé par la coupure du ruban symbolique le vendredi 25 octobre 2013.

Quand la case du voisin brûle...

La crise interne qui secoue depuis environ deux mois, l'Union des Forces du Changement (UFC), n'est pas de nature à réjouir certains leaders politiques du même bord (opposition). C'est le cas de Jean Kissi, secrétaire général du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), parti membre de la coalition Arc-en-ciel.

" Même si nous ne sommes pas membres de ce parti, on ne peut pas se réjouir de ce qui arrive aujourd'hui à l'UFC ", a indiqué M Kissi, réagissant en milieu de semaine sur l'exclusion de certains cadres du parti dont Djimon Oré, ancien ministre de la Communication et député à l'Assemblée nationale. Le secrétaire du CAR estime que M. Oré ne peut être contraint par qui que ce soit à démissionner du Parlement. Il motive sa position en indiquant que " le nouveau règlement interne voté en septembre dernier a corrigé les manquements de l'ancien en disposant que la démission d'un député du parlement est envoyée au président de l'assemblée nationale par l'intéressé lui-même. " Si jamais l'éventualité de sa démission est soulevée, averti Jean Kissi, " bien que n'étant pas de l'UFC, nous allons nous battre bec et ongle pour que le règlement soit respecté ". Dossey Anyron, ex-membre de l'UFC et président du parti " Le Nid " annonce pour sa part : " un parti qui renvoie des militants de cette carrure, ira de renvoi en renvoi jusqu'à sa disparition totale ". Notons que ce dernier fut également exclu du parti de Gilchrist Olympio en 2005 pour des raisons de divergences d'opinion.

ET SI ON EN PARLE

Par Maurille AFERI

Une bactérie à l'origine de la sclérose en plaques ?

L'origine de la sclérose en plaques est pour le moment énigmatique, mais des chercheurs sont sur une piste prometteuse. Selon eux, la bactérie Clostridium perfringens, plus précisément la toxine qu'elle sécrète, induirait le développement de la maladie. Encore faut-il le démontrer formellement...

Maladie du système nerveux central, la sclérose en plaques se caractérise par une perte progressive de myéline, une substance graisseuse qui protège les neurones et améliore la circulation des messages nerveux. Cette détérioration provoque un ralentissement des informations nerveuses et entraîne des troubles plus ou moins lourds, qui se manifestent sous forme de poussées. Cette pathologie tire son nom de la présence de plaques sur les neurones aux endroits où la myéline a disparu. Selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), plus de deux millions de personnes dans le monde, principalement des femmes, souffriraient de cette maladie invalidante.

Depuis sa découverte au XIXe siècle, la sclérose en plaques cache encore de nombreux mystères, en particulier en ce qui concerne son origine. Elle est aujourd'hui considérée comme une maladie auto-immune : ce sont les propres mécanismes de défense des malades qui attaquent la myéline. Cependant, les raisons pour lesquelles les cellules immunitaires prennent le cerveau pour cible sont encore mal comprises. L'avancée des recherches tend à confirmer le caractère multifactoriel de la maladie, où se mêlent à la fois des prédispositions génétiques et des facteurs environnementaux et infectieux.

Une bactérie pathogène qui causerait la sclérose en plaques

Une des hypothèses les plus étudiées est celle d'une origine infectieuse de la sclérose en plaques. En se développant dans l'organisme, certains agents pathogènes pourraient dérégler le système immunitaire, qui se mettrait alors à dégrader les gaines de myéline. De nombreux virus comme ceux de la rage, de l'herpès, de la rougeole et de la varicelle ont été soupçonnés, mais aucune étude n'a pu démontrer à coup sûr qu'ils étaient responsables de la maladie. La bactérie *Chlamydia pneumoniae* a également été visée, mais son rôle n'a pas non plus été prouvé.

Une équipe de l'université Cornell à New York vient d'ouvrir l'enquête. Ses résultats, publiés dans la revue *Plos One*, incriminent une nouvelle espèce bactérienne, *Clostridium perfringens*. Selon eux, cette bactérie produirait une toxine capable de déclencher la sclérose en plaques.

L'étude a débuté de manière inattendue, lorsque les auteurs ont identifié une souche de *C. perfringens* de type B dans le tube digestif d'une femme de 21 ans atteinte de sclérose en plaques. *C. perfringens* est une espèce bactérienne courante, souvent retrouvée dans les sols. Il en existe cinq types différents. Le type A est fréquemment présent dans le tube digestif et est inoffensif. En revanche, les types B et D portent un gène codant pour une protoxine qui, une fois modifiée dans le tube digestif, peut circuler dans le sang jusqu'au cerveau. Chez les animaux, la toxine mature, appelée toxine epsilon, induit des symptômes ressemblant à ceux de la sclérose en plaques. « C'est la première fois que *C. perfringens* de type B est retrouvée chez l'Homme », explique Rashid Rumah, le principal auteur de ces travaux.

Avec Natura Santé

Vient de paraître

Sylvanus Olympio, pionnier de la CEDEAO

Qui a eu l'idée de la CEDEAO ? Qui a fondé l'organisation sous-régionale ? Le débat est peut-être lancé avec ce nouvel ouvrage du journaliste Zeus Aziadouvo, directeur de la publication du quotidien Liberté. L'essai vient de paraître aux Editions l'Harmattan. Intitulé, Sylvanus Olympio, panafricaniste et pionnier de la Cedeao, l'ouvrage compte à partir d'éléments biographiques, de récits et de mémoire, retracer le rôle prépondérant joué par le père de l'indépendance du Togo dans la création de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Il ne s'agit pas réellement d'une biographie du Président-les ouvrages qui prétendent à ce statut ne le sont pas en réalité-, et c'est peut-être ici l'intérêt de cet ouvrage, l'auteur à angler son sujet à s'attaquant juste au rôle joué par le premier président du Togo dans la construction d'un vivre-ensemble pour les ouest-africains.

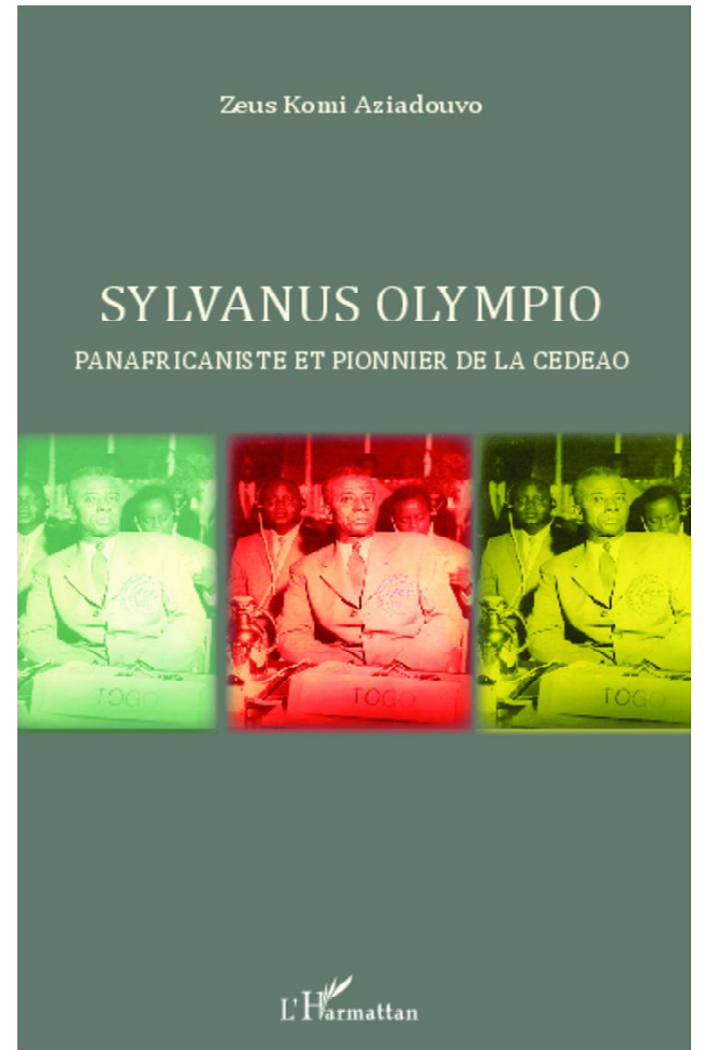
En tant qu'homme politique et économiste, le premier président, à l'instar de la plupart de nombreux de ses homologues africains-exception notable de Kwame N'Krumah-, ne fut pas un théoricien de la politique, mais en excellent visionnaire doué de solides capacités d'analyses sur le devenir

de l'Afrique, tant sur le plan politique et économique, il a fait des offres intéressantes, au moment où la scène africaine débattait chaudement de la question des Etats-Unis d'Afrique. Il est vrai qu'à l'époque des indépendances, Olympio était l'un des rares présidents africains, voire le seul, qui avait une éducation solidement occidentale (Diplômé d'économie d'Oxford et de droit d'une université de Vienne) et n'avait rien à envier aux chefs d'Etats occidentaux.

Selon les ouvrages écrits sur le père de l'indépendance, Sylvanus Olympio s'oppose à Kwame Nkrumah, chantre romantique du panafricanisme africain, quand le Togolais pragmatique.

Mais dans la réalité, c'est tout de même sous la présidence du général Eyadema et à son initiative que furent posés les fonts baptismaux de la CEDEAO en mai 1975. On peut comprendre par là, sans l'avoir déjà lu, que Zeus Aziadouvo jette une pierre dans le jardin de quelqu'un. Eyadema, Yakubu Gowon, Edem Kodjo et le ministre des affaires étrangères du Nigéria à l'époque, sont les principaux initiateurs du projet. Olympio a-t-il influencé Eyadema ?

Toujours est-il que le Togo a joué un rôle primordial dans la fondation



de cet organisme auquel s'opposait la France qui voulait le substituer par la Communauté des Etats de

l'Afrique de l'Ouest (CEAO) composée des Etats francophones.

Institution

Danny Laferrière, bientôt à l'Académie française?

L'écrivain québécois d'origine haïtienne est officiellement candidat au fauteuil n°2 de l'Académie française.

Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de l'Académie française, a annoncé, jeudi 24 octobre, les trois

candidatures retenues en vue de l'attribution du fauteuil n°2 de la prestigieuse institution. En effet, celui-ci est resté vaquant depuis le décès de son précédent occupant, Hector Bianciotti, en juin 2012. Parmi ces trois candidats, l'écrivain Danny Laferrière sort du

lot.

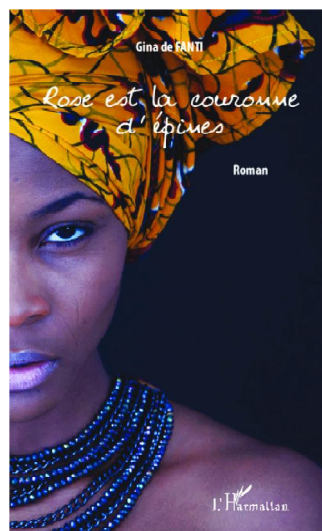
Québécois né à Haïti, Danny Laferrière présente un profil original. Né à Port-au-Prince en 1953, Danny Leferrière y a été journaliste, mais, en 1976 il quitte l'île où il se sent menacé par le régime de Duvalier, et part vivre à Montréal. C'est au Québec, en 1985, qu'il publie son premier roman, Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer. Au cours des années 90, il devient un chroniqueur culturel apprécié de la télévision québécoise. Parallèlement à cette activité, il

poursuit une carrière d'écrivain, de réalisateur et de scénariste. En 2009, son roman L'énigme du retour, ayant pour sujet son retour dans son pays natal à l'occasion de la mort de son père, obtient le prix Médicis. Il publie le Journal d'un écrivain en pyjama en 2013 et commence à présider des rencontres littéraires entre écrivains haïtiens et québécois à Haïti.

Les Académiciens éliront le nouveau venu parmi les Immortels le 12 décembre prochain.

Vient de paraître

Rose est la couronne d'épines de Gina de Fanti



Roman à l'eau de rose, Rose est la couronne d'épines est un premier roman de la togolaise de Gina de Fanti, qui vient ainsi de faire son entrée dans le

landemeau littéraire togolais, qui le devient de moins en moins à force de grappiller chaque année quelques auteurs.

Selon la quatrième de couverture, il s'agit d'une histoire d'amour assez orageux entre Sika et Marc, deux jeunes africains dans une ville africaine. Une histoire d'amour "dans laquelle trahison, haine, envie, vengeance, abus de confiance, abus de pouvoir, différences de classe sociale s'entremêlent."

On se demande pourquoi elle est allée éditée son ouvrage à l'Harmattan alors qu'elle pouvait le faire dans la collection "Adoras" des éditions Nei CEDA.

Gina de Fanti est titulaire d'un diplôme de commerce et travaille dans une société à Lomé.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Internet

La dure réalité des «amours» virtuels

Trouver un mari sur Internet, européen ou américain de préférence : c'est le rêve de certaines jeunes femmes. Quelques unes le réalisent. D'autres apprennent à leurs dépens que les amours virtuelles peuvent parfois coûter cher...

Etonam Sossou

Dès les premières heures de la matinée, les cybercafés de Lomé, sont pris d'assaut par de nombreux jeunes, des filles surtout, à la recherche de «correspondants» étrangers. C'est le cas de Maryse Kouma, une étudiante de 25 ans, qui diffuse sur Internet des messages illustrés par ses plus belles photos. Elle recherche «une amitié sincère», avec la mention «si sérieux, mariage». «J'ai vécu maritalement pendant deux ans avec un Africain qui m'a fait un enfant. Puis il est parti refaire sa vie avec ma meilleure amie. Difficile dans ce cas de me trouver un nouvel ami localement car j'ai été beaucoup affectée par cette séparation». Elle aussi déçue par une première aventure

amoureuse, Carole P., 19 ans, est tout heureuse de vivre avec un jeune coopérant belge déniché sur Internet. «Cela a été une aubaine pour moi car j'étais bloquée en Europe, abandonnée par mon patron», raconte-t-elle. Après avoir interrompu ses études, elle avait été recrutée comme baby-sitter chez un couple d'Européens, avec un joli salaire de 150 000 F cfa par mois. Devenu son amant, son employeur l'emmène en Belgique et l'abandonne deux mois plus tard. «Grâce à Internet, j'ai eu la chance de rencontrer mon mari actuel, un expatrié qui partait au Togo». Julienne, 30 ans, rêve, elle aussi, d'un mari venu d'ailleurs. Cette jeune togolaise, qui travaille dans un casino de Lomé, a reçu un billet d'avion de son correspondant français. Mais à trois reprises, le

Consulat de France à Lomé a rejeté sa demande de visa, en dépit de l'intervention de son ami auprès de l'ambassade. Adéfaut d'un mari, les désillusions sont souvent au rendez-vous. Sylvia, en sait quelque chose. «La correspondance sentimentale, ça marche ! dit-elle. Mais ça masque aussi les réalités car on ne perçoit que le meilleur profil du correspondant via son courrier. Après un an de correspondance, mon ami mauricien m'a envoyé un billet d'avion et nous nous sommes retrouvés à Paris. Mais cette première rencontre s'est mal passée car nous avions des vues et une éducation différentes. Rien à voir avec les belles phrases du courrier électronique. Nous avons rompu aussitôt !» Même déception pour Mélanie N.. Cette Béninoise



née au Togo était partie en France à la suite d'une rencontre sur le site «amour.fr». Douche froide à l'arrivée : son correspondant était marié et pas question de partager son toit avec son épouse. En France, la plupart des femmes n'acceptent pas la polygamie qui d'ailleurs est interdite par la loi. Dégoûtée, elle est rentrée au Togo, jurant, mais un peu tard, de ne plus donner son cœur sur Internet.

Un dragueur professionnel.

Au Togo, dans les localités connectées, les «cyber-rencontres» suscitent le même engouement. Seule différence, des étudiants imaginatifs ont raffiné le

système et jouent les rabatteurs pour gagner de l'argent. C'est le sport favori de Jean, rencontré au cybercafé Le Wifi, situé près de l'université de Lomé. «Je drague des correspondants parce que je m'y connais et que j'ai le verbe facile. Je me présente comme une fille en m'attribuant des qualités attrayantes. Quand ça commence à bien tourner, je veux dire quand ils m'envoient leurs photos et demandent la mienne, alors je vends le tuyau. Je branche une fille si celle-ci me glisse un peu d'argent». Jean s'étonne de la crédulité de ces internautes : «J'ai l'impression que les Blancs sont

trop sensibles ; j'en ai dragué plusieurs qui étaient vraiment convaincus que j'étais leur dulcinée». Les filles payent les services de Jean entre 10000 et 20000. Grâce à ses succès, il est très sollicité. Certaines cherchent par ce moyen un éventuel mari, d'autres à soutirer de l'argent à leurs correspondants. Charlotte, assise à côté de Jean, commente, admirative : «Vous ne voulez pas qu'on soutire de l'argent aux le Blancs ? Une de mes amies a reçu 80 000 Fcfa l'autre jour grâce à Jean. Le gars est fort !». Chez @, un autre cyber-café de Lomé, une longue liste de sites de rencontres est affichée près de chaque ordinateur. Eric Kponyi, le responsable commercial, explique pourquoi : «Environ 80 % de la clientèle est formée de filles et de jeunes femmes en dessous de la quarantaine. Presque toutes cherchent des sites de rencontres en espérant tomber sur quelqu'un qui les fasse partir». Il en est fort intrigué : «J'en ai discuté avec ma femme. Elle estime que c'est la mondialisation». Perplexe, il interroge : «C'est ça la mondialisation ?»

Face à une désastreuse situation sanitaire

L'Afrique tente de retenir ses médecins

S'il est un domaine dans lequel le concept de l'« immigration choisie » révèle toutes ses ambiguïtés, c'est bien celui de la santé. Alors que le continent africain fait face à une désastreuse situation sanitaire, les nations développées, parmi lesquelles la France, n'hésitent pas à le délester de ses médecins. Ce pillage a des conséquences désastreuses, et certains pays du Sud prennent des mesures pour le contrecarrer.

Vingt mille professionnels de la santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, etc.) émigrent chaque année du continent africain vers l'Europe ou l'Amérique du Nord. Les médecins béninois travaillent

vieillessement de leur population. Ils sont donc obligés de recruter du personnel étranger. Le recrutement international semble une solution peu coûteuse et simple pour faire face à cette pénurie. En allant chercher du personnel en Afrique, les pays riches économisent le coût de la formation, dix fois supérieur à celui constaté sur le continent noir. Autre avantage : beaucoup plus flexibles, ces professionnels se montrent davantage enclins à accepter de travailler la nuit ou à faire des heures supplémentaires. Mais, réciproquement, cette migration qualifiée constitue un manque à gagner pour les pays d'origine, sans compter les effets

de l'ouest -, absence de perspectives de carrière, conditions de travail précaires (bâtiments qui se délabrent, manque de médicaments et d'équipement), insécurité permanente liée à l'instabilité politique, charge de travail croissante due au manque de personnel et aux ravages du sida.

Les agences de recrutement, mais également les réseaux de la diaspora, peuvent ainsi aisément attirer les professionnels du continent vers les nouveaux « paradis » du travail. Des régions rurales vers les villes et du secteur public vers le secteur privé, les soignants recherchent de meilleures conditions de vie pour eux et leur famille, et de meilleurs débouchés.

Plusieurs pays africains ont décidé de réagir. Leurs initiatives montrent qu'il est possible d'inverser la fuite des cerveaux et d'améliorer les systèmes de santé en investissant dans les ressources humaines. En Ouganda, par exemple, le ministère de la santé a créé pour les médecins, en 1996, une allocation-repas, couplée en 2001 avec une augmentation des salaires de 60 %. Le Malawi, de son côté, a réussi à convaincre, en 2005, la coopération britannique et la Banque mondiale de l'intérêt d'augmenter le niveau des salaires des personnels soignants, d'en recruter et d'en former davantage. Lilongwe a d'abord tenté de lutter contre l'exode rural des médecins. Il a notamment offert des bonus financiers représentant 40 % à 50 % de leurs salaires. Dans le même temps, le Malawi a renforcé ses capacités de formation en termes de structures et de personnel enseignant et a réussi à multiplier par six le nombre d'étudiants diplômés en médecine et en soins infirmiers.

néga-tifs sur leur économie et leur société. Ainsi, depuis 1999, le Ghana aurait perdu 50 millions d'euros en frais de formation d'un personnel soignant qui a émigré peu de temps après la fin des études.

Ce personnel est une proie facile pour les économies du Nord. En effet, les systèmes de santé en Afrique se sont gravement dégradés depuis vingt-cinq ans : salaires faibles - le pouvoir d'achat d'un médecin nigérian, par exemple, est 25 % moins élevé que celui d'un médecin d'Europe



d'avantage en France qu'au Bénin. Or, compte tenu de la désastreuse situation sanitaire du continent, on estime qu'il faudrait former d'ici à 2015 un million de soignants pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Paradoxalement, le personnel de santé africain est devenu un pilier des systèmes de soins des pays du nord. L'Europe, les Etats-Unis et le Canada ont tout simplement négligé de former un nombre suffisant de médecins, d'infirmiers et de sages-femmes pour répondre à la demande grandissante due au

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°662
DE LOTO DIAMANT DU 21 OCTOBRE 2013

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons ce lundi 28 octobre 2013, pour le tirage de Lotto Diamant qui porte le N°663.

C'est à LOME, BADOU et à NOTSE que nous avons recensé des gagnants de gros lots, lors du dernier tirage de Lotto Diamant.

Dans la capitale, nous avons recensé un lot de 500.000F CFA, trois lots de 750.000F CFA, un gros lot de 1.500.000F CFA et un super gros lot de 3.250.000F CFA auprès des opérateurs 5010, 5230, 8021, 8231, 3126 et 8221.

A BADOU et à NOTSE, nous avons enregistré respectivement un gros lot de 1.000.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA gagnés sur les points de vente 2122 et 2282.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

A LA LONATO, LA FORTUNE EST A VOTRE PORTEE!
BONNE CHANCE A TOUS

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 663 de Lotto Diamant du lundi 28 Octobre 2013

Numéro de base

**

**

**

**

**